

Les Parcours individualisés

Accompagnement et orientation de jeunes déficients visuels

Bénéficiaires

Les actions proposées dans le cadre des Parcours Individualisés s'adressent à des adolescents et de jeunes adultes déficients visuels de plus de 16 ans. Ceux-ci se trouvent momentanément en difficulté dans leur parcours d'orientation et/ou d'insertion socio-professionnel.

L'admission

L'admission au sein des Parcours Individualisés est soumise à une décision d'orientation de la MDPH vers les services de l'Institut Montclair. La demande d'aide exprimée par le jeune déficient visuel et sa famille est étayée par différents bilans (en orthoptie, locomotion, Autonomie de la Vie Journalière, aides techniques, braille, français, mathématiques et culture générale). Ceux-ci sont programmés lors d'une semaine d'évaluation qui se déroule en amont de l'entrée au sein des actions.

Ils permettent de déterminer avec l'intéressé :

- le type d'accompagnement qui lui sera proposé, à temps plein, *-pour une année pleine et entière non renouvelable-*, ou, à temps partiel *-grâce à un aménagement de son emploi du temps, en accord avec l'établissement scolaire fréquenté-*,
- les objectifs de travail, selon qu'il s'agisse de l'élaboration, et/ou de la validation d'un projet professionnel, de l'orientation vers un centre de formation, d'une préparation à l'entrée dans la vie active....



L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire est composée:

- d'une coordinatrice
- d'orthoptistes
- d'une psychomotricienne
- d'une rééducatrice en Autonomie de la Vie Journalière
- d'une instructrice en locomotion
- de formateurs en aides techniques, bureautique-informatique basse vision et braille
- de formatrices en français, mathématiques et culture générale

à laquelle vient s'ajouter le personnel du service de transcription chargé de traduire en braille, et d'adapter, en fonction des besoins, les supports utilisés.

D'autres professionnels de l'Institut peuvent être interpellés en fonction de situations, ou de besoins spécifiques.

Les objectifs

Il s'agit de permettre à chacun des stagiaires, **de choisir une orientation, de s'inscrire dans un « parcours professionnel »** (qu'il s'agisse d'une entrée en formation ou, dans la vie active), **en prenant en compte les possibilités et les limites inhérentes à sa déficience visuelle.**

Les moyens mis en œuvre visent : une meilleure maîtrise des outils et techniques nécessaires à la compensation de la déficience visuelle, une remise à niveau dans les matières générales, une connaissance concrète du secteur d'activité choisie grâce à des expériences de stage, des rencontres de professionnels, afin de **renforcer Estime de Soi et Confiance en soi.**

Ceux-ci faciliteront une inscription dans les dispositifs de droits communs (Mission locale, CFA, centre de formation en alternance), avec l'appui éventuel de services spécialisés.

Les interventions

Les interventions proposées se déroulent selon deux axes :

- **des ateliers collectifs** : à petit effectif, dont la pédagogie est adaptée, et le contenu centré sur le «faire avec» sa déficience visuelle : techniques de recherche d'emploi, découverte du milieu de l'entreprise, travail corporel, atelier d'expression, français, mathématiques, culture générale.
- **des prises en charge individuelle**: en orthoptie, bureautique-informatique, matériel adapté, braille, locomotion, et A.V.J..

Contact PARCOURS INDIVIDUALISES

Coordinatrice: Christelle STEINMETZ

csteinmetz@montclair.fr
tel. : 02.41.73.38.18

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.